



RELEVÉ DE DÉCISIONS ET D'INFORMATIONS N°271

CONSEIL EXÉCUTIF

Visioconférence – Mercredi 23 juin 2021

Le secrétariat général

Diffusion : conseil exécutif, membres d'honneur, ligues régionales, direction technique nationale, personnel fédéral

Le présent relevé de décisions et d'informations a été adopté par un vote électronique le 21 juillet 2021.

Membres du conseil exécutif : Audrey Baron, Sylvain Benain, Cyrille Berton, Gilles Castillon, Agnès Chacun, Eric Charnier, Laurent Constantin, Pascal Couvineau, Henri Guermont, Jules Harduin, Nathalie Huet, Alexandre Huvet, Julien Laffay, Audrey Legrand, Laurence Le Couëdic, Mathieu Marie, Capucine Parot, Yohan Penel

Assistent : Cédric Célaire, Jérôme Careil (DTN), Céline Berton (DS), Pascal Bildstein (DC), Emilie Coconnier (RA), Sébastien Motard (RC), Eric Salanoubat (DG), Jean-Marc Serfaty, Paul-André Tramier

Excusés : Roland Boigeol, Malice Devergies, Julie Grall, Aline Pilon, Lionel Grenouillet, Jean-Marc Serfaty, Etienne Thobois

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	0/ Validation du RDI du conseil exécutif du mercredi 09 juin 2021	
Administration et animation d'équipe	<p>Le président fait le point sur le déroulement de la semaine du bad organisée dans le cadre de la reprise des activités. Il souligne le soutien des ligues et de certains comités dans la communication. Il invite de nouveau l'ensemble des élus à se rendre dans des clubs à la rencontre des licenciés.</p> <p>Vote n°1 : validation du RDI du conseil exécutif du 09 juin 2021.</p> <p><u>Résultat du vote</u> : 15 votants</p> <p>Pour : 13 / Contre : 0 / Abstentions : 2</p> <p>Le RDI du conseil exécutif du 09 juin 2021 est adopté à l'unanimité.</p>	0_RDI_CEx_11_210609.pdf
	1/ Ajustement de la composition des commissions	
Administration et animation d'équipe	<p>La composition des commissions est soumise à quelques modifications. Par ailleurs, la direction technique nationale est en train de recenser les souhaits des CTS pour se positionner dans ces commissions. Le même travail sera effectué auprès des salariés fédéraux une fois l'organigramme finalisé.</p> <p>Capucine Parot ayant rejoint le conseil exécutif en tant qu'élue et ayant des fonctions relatives à l'écoresponsabilité, est légitime selon le président pour intégrer la commission valeurs du badminton. Un vote a alors lieu pour valider la proposition.</p> <p>Vote n°2 : intégration de Mme Capucine PAROT dans la commission « valeurs du badminton »</p> <p><u>Résultat du vote</u> : 15 votants</p> <p>Pour : 15 / Contre : 0 / Abstention : 0</p> <p>Le conseil exécutif adopte la proposition à l'unanimité.</p> <p>Après ce vote, le président ajoute qu'en l'absence de membre du conseil</p>	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>exécutif dans la commission impact, et suite à la proposition de Jules Harduin de rejoindre cette commission, un vote doit se faire afin qu'il puisse intégrer la commission impact de manière pérenne. Ce vote a alors lieu pour valider cette proposition.</p> <p>Vote n°3 : intégration de M. Jules HARDUIN dans la commission « impact »</p> <p><u>Résultat du vote</u> : 15 votants Pour : 15 / Contre : 0 / Abstention : 0</p> <p>Le conseil exécutif adopte la proposition à l'unanimité.</p> <p>Yohan Penel ajoute que, suite à la démission de Silvia E Sousa de la fonction de responsable de la sous-commission événements nationaux et internationaux, un nouveau responsable doit être nommé. Julien Laffay a alors été proposé pour reprendre la responsabilité de cette sous-commission. De plus, suite au dernier conseil exécutif, il est proposé que le nouveau chargé de mission rattaché à l'événementiel, Eric Lissillour, soit intégré dans le cadre de cette fonction à cette même sous-commission. Les votes pour valider ces propositions ont alors lieu.</p> <p>Vote n°4 : intégration de M. Eric LISSILLOUR dans la sous-commission « événements nationaux et internationaux »</p> <p><u>Résultat du vote</u> : 16 votants Pour : 16 / Contre : 0 / Abstention : 0</p> <p>Le conseil exécutif adopte la proposition à l'unanimité.</p> <p>Vote n°5 : désignation de M. Julien LAFFAY en tant que responsable de la sous-commission « événements nationaux et internationaux »</p> <p><u>Résultat du vote</u> : 16 votants Pour : 14 / Contre : 0 / Abstentions : 2</p> <p>Le conseil exécutif adopte la proposition à l'unanimité.</p>	
	2/ Mises à jour réglementaires	
<p>Administration et animation d'équipe</p>	<p>De nombreuses actualisations des textes réglementaires ont été proposées par différents secteurs.</p> <p>Cyrille Berton, en tant que responsable de la CFOT, prend alors la parole pour parler des évolutions réglementaires sur l'organisation des filières d'officiels techniques, que ce soit pour les arbitres ou bien les juges-arbitres. Ces évolutions concernent notamment la question du retour dans la fonction d'arbitre après un temps d'inactivité plus ou moins important, et des formations nécessaires pour retrouver son grade.</p> <p>Après une phase de question, le vote a eu lieu.</p> <p>Vote n°6 : validation des modifications du règlement « officiels techniques – filière arbitrage » (06.01) et annexes</p> <p><u>Résultat du vote</u> : 17 votants Pour : 13 / Contre : 0 / Abstentions : 4</p> <p>Le conseil exécutif adopte la proposition à l'unanimité.</p> <p>Vote n°7 : validation des modifications du règlement « officiels techniques – filière juge-arbitrage » (06.02) et annexes</p> <p><u>Résultat du vote</u> : 17 votants Pour : 14 / Contre : 0 / Abstentions : 3</p> <p>Le conseil exécutif adopte la proposition à l'unanimité.</p> <p>Le médecin fédéral, Henri Guermont, prend la parole et présente les modifications proposées par la commission médicale, suite au décret qui retire l'obligation automatique du certificat médical pour l'obtention d'une licence pour un joueur mineur. Ce décret amène une obligation de l'évolution du règlement médical, pour une application pour le début de la saison 2021-2022. Dans ce cadre, le joueur mineur devra répondre à un questionnaire,</p>	<p>2.1_Note_Evolutions_filières_OT_2021_CR_CEx_210623.pdf</p> <p>2.2_Tableau_modification_filière_arbitre_2021-2022_CR_CEx_210623.pdf</p> <p>2.3_Tableau_modification_filière_JA_2021-2022_CR_CEx_210623.pdf</p> <p>2.4_Note_licence_mineurs_CR_CEx_210623.pdf</p> <p>2.5_GUI02.01_2106_BS_ReglementMedical_CR_CEx_210623.pdf</p> <p>2.6_ADM_2106_Note_modifications_reglement_disciplinaire_CR_CEx_210623.pdf</p> <p>2.7_Modifications_reglement_disciplinaire_CR_CEx_210623.pdf</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>validé par le ministère et en annexe du texte de loi. Céline Berton précise alors qu'informatiquement tout est prêt pour une mise en action après validation. Après la présentation, le vote de validation de ce règlement a lieu.</p> <p>Vote n°8 : validation des modifications du règlement médical</p> <p><u>Résultat du vote</u> : 16 votants Pour : 16 / Contre : 0 / Abstention : 0</p> <p>Le conseil exécutif adopte la proposition à l'unanimité.</p> <p>Mathieu Marie prend ensuite la parole pour présenter la proposition de la commission disciplinaire pour une évolution du règlement disciplinaire. Ces corrections sont de forme et des adaptations qui permettent aux instances régionales de pouvoir avoir les mêmes instances disciplinaires et procédures, au niveau de leur territoire.</p> <p>Vote n°9 : validation des modifications réglementaires relatives au champ disciplinaire</p> <p><u>Résultat du vote</u> : 17 votants Pour : 17 / Contre : 0 / Abstention : 0</p> <p>Le conseil exécutif adopte la proposition à l'unanimité.</p>	
	3/ Elections à la présidence du CNOSF	
Présidence	<p>Mardi 29 juin aura lieu l'élection à la présidence du CNOSF. Les programmes ont été diffusés. Denis Masseglia, l'actuel président du CNOSF, est atteint par la limite d'âge et ne peut pas se représenter. Ils ont été présentés le 27 mai et les 4 candidat-e-s ont répondu à quelques questions lors d'un grand oral le 16 juin. Un canal interne a été mis en place afin de partager les différents éléments relatifs, et permettre aux membres du conseil exécutif de construire leur avis, afin de voter en connaissance de cause.</p> <p>La FFBaD dispose de 16 voix et sera représentée par son président le 29 juin. Ce dernier a souhaité un débat en conseil exécutif et propose de classer les programmes des 4 candidat-e-s au jugement majoritaire (https://jugementmajoritaire.net/). Le président annonce avant le vote que le résultat de celui-ci amènera à la publication d'un communiqué, qui annoncera l'ordre de priorité du vote de la FFBaD lors de l'élection.</p> <p>Paul-André Tramier, en tant que membre du conseil d'administration, présente le fonctionnement et l'organisation du CNOSF, avant de présenter les différents candidats. Le vote a ensuite lieu.</p> <p>Vote n°10 : évaluation des projets des candidat-e-s à la présidence du CNOSF</p> <p><u>Résultat</u> : 17 votants</p> <p>Ordre de classement obtenu :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Thierry Rey 2. Patrice Martin 3. Emmanuelle Bonnet-Ouladj 4. Brigitte Henriques <p>Le président s'engage donc à voter, au nom de la FFBaD, pour Thierry Rey au 1^{er} tour des élections et de respecter le classement établi ci-dessus pour les candidat-e-s éventuellement qualifié-e-s pour le 2nd tour.</p> <p>Il ajoute que, suite à l'appel à candidature lancé pour le conseil d'administration du Comité Paralympique du Sport Français (CPSF), pour les élections du 5 juillet 2021, le président a proposé à Nathalie Huet d'être candidate. Cette dernière a accepté la proposition. Le président précise alors qu'étant lui-même indisponible le jour de l'élection, Malice Devergies, en tant que vice-présidente de la fédération en charge de badminton et handicap, représentera la FFBaD lors de cette élection.</p>	3_presidence_CNOSF.xlsx

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	4/ Enquête suite à l'AG de la FFBaD d'avril 2021	
Administration et animation d'équipe	<p>Le secrétaire général adjoint, Mathieu Marie, prend la parole pour présenter les résultats de l'enquête réalisée auprès des représentants de ligues et des licenciés individuels, au sujet de l'assemblée générale d'avril 2021. Il était composé de 20 questions, réparties en six parties. 67 représentants, sur les 110 ayant participé au week-end, ont répondu à ce questionnaire. Il remercie le directeur général Eric Salanoubat, pour son aide lors de l'analyse des résultats</p> <p>Il met en avant que le nouvel organigramme a globalement été bien compris. Cependant, la ventilation des différents sujets sur l'organigramme nécessiterait quelques clarifications. Il reste également à préciser les ressources humaines dans l'organigramme.</p> <p>Le projet de performance a permis globalement de comprendre le projet fédéral, même si certains représentants émettent leurs doutes sur l'utilité de ces deux performances dans le projet fédéral. Des clarifications sont aussi demandées dans certains cas, afin de donner sens aux deux « jambes » du projet fédéral.</p> <p>Le format de l'assemblée générale n'a pas vraiment plu, notamment de par l'organisation en visioconférence, mais aussi du temps que cela prend dans un week-end, où les deux jours sont concernés. L'absence de temps conviviaux entre les représentants, pour se rencontrer de manière plus informelle et spontanée, est un des éléments qui a le moins plu aux représentants.</p> <p>Les bilans ont globalement satisfait et convaincu les représentants. Mais des explications plus complètes sur les secteurs comptables ont aussi été demandées, tout comme sur les questions sensibles de l'assemblée générale (numérique et plan de relance notamment). Pour autant, les présentations leur ont paru dans l'ensemble complètes, avec un bon calibrage dans l'ensemble, évitant des présentations trop lourdes et trop longues.</p> <p>Le niveau de satisfaction général a donc été bon, et a incité les représentants à continuer dans leurs fonctions. Les motivations sont la représentation de leur territoire, mais aussi la participation à la vie du sport, en tant qu'acteur mais aussi en tant que relais des territoires, que ce soit montant ou descendant, tout en restant vigilant quant aux choix faits par la fédération.</p>	4_Note_resultats_enquete_AGO_17_18_avril_2021_CEx_210623.pdf
	5/ Règles administratives de rentrée	
Administration et animation d'équipe	<p>Céline Berton prend la parole, et évoque le webinar du 07 juillet 2021, qui concernera le sujet du Pass'sport et des évolutions de règles du certificat médical, ainsi que sur les règles relatives à l'honorabilité des bénévoles. Concernant l'honorabilité, cela a amené des évolutions dans l'intranet de Poona, afin de pouvoir se mettre en règle dans le cadre du recueil des données.</p> <p>Yohan Penel parle des règles de fonctionnement du Pass'Sport pour les clubs. Il explique que les familles concernées sont celles bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire. Pour que les clubs puissent en bénéficier, il faut que les clubs créent leur compte sur le compte asso, puisque c'est par cet outil que seront effectués les virements de la somme aux clubs.</p> <p>Des tractations sont encore en cours entre le mouvement sportif et le ministère des sports sur des aspects pratiques et sur les flux financiers pour le remboursement des 50€ aux clubs.</p>	
	6/ Plan emploi fédéral	
Emploi et formation	Eric Charnier présente le tableau des avis que le groupe d'évaluation a donné aux candidatures pour le plan emploi fédéral. Il est proposé que 10 des 11 dossiers puissent bénéficier de ces aides, et qu'un dossier soit refusé. Eric Charnier précise d'ailleurs qu'il s'est retiré de l'étude d'un	6.1_Note_avis_PEF_2021_phase_2_CEx_210623.pdf 6.2_PEF_synthese_avis_phase_2_CEx_210623.pdf

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>dossier, s'estimant en conflit d'intérêt sur le dossier correspondant. Après la présentation de ces résultats, le vote de validation de la proposition a lieu.</p> <p>Vote n°11 : validation des avis du secteur emploi et formation (10 favorables, 1 défavorable) quant au plan emploi fédéral 2021</p> <p><u>Résultat du vote</u> : 16 votants</p> <p>Pour : 16 / Contre : 0 / Abstention : 0</p> <p>Le conseil exécutif adopte la proposition à l'unanimité.</p>	
	<p>7/ Actualités de la thématique « événementiel »</p>	
<p>Vie sportive – événementiel</p>	<p>Julien Laffay, élu en charge des événements, prend la parole pour présenter l'actuelle politique d'invitation et d'accréditation des diverses parties lors des événements nationaux et internationaux sous l'égide de la FFBaD. Il explique que la politique associée à ces invitations et ces accréditations est en cours de réflexion quant à son évolution, du fait du nombre très important d'invitations distribuées, tout en essayant de limiter l'investissement fédéral sur cet événement.</p> <p>Il propose alors qu'au lieu de faire des arbitrages sur la distribution des invitations, il y ait une partie des invitations pour les secteurs qui restent attribuées, et une autre qui soit partiellement « payante », c'est-à-dire que le secteur demandeur aura le surplus d'invitations retirées sur son budget.</p> <p>Concernant les accréditations, il remonte aussi une alerte provenant de la BW, de joueurs et de coaches qui se plaignent de voir trop de passage dans certaines zones qui leur sont spécifiques. Il explique que des restrictions semblent nécessaires. Concernant l'accès au plateau de jeu, Pascal Bildstein précise que très peu de personnes peuvent venir sur le plateau en dehors des remises de récompenses.</p> <p>Julien Laffay ajoute qu'à ce jour, la billetterie des IFB est ouverte à demi-jauge compte-tenu des incertitudes sanitaires, et qu'économiquement, en relation avec la BWF, certains éléments ne sont pas encore calés. La BWF soutient fortement un redémarrage du circuit, tout en évitant aux organisateurs d'avoir un risque financier trop important.</p> <p>Après la présentation, une phase de débat a lieu.</p>	<p>8_1_IFB21_Note_politique_invitation.pdf</p> <p>8_2_YIFB21_Politique_accréditation_Membres_FFBaD.pdf</p>
	<p>8/ Questions diverses</p>	
	<p>Suite à l'arrivée du directeur général, une réflexion va être conduite dans les prochaines semaines pour revoir le format des réunions du conseil exécutif. Une proposition sera faite courant juillet pour finaliser le calendrier administratif et permettre une meilleure efficacité du fonctionnement général, en matière de partage des dossiers et de confidentialité.</p> <p>Le secteur finances et économies du badminton diffusera un état des lieux de la trésorerie dans les prochains jours, par rapport à ce qui a été prévu lorsque le budget de l'année 2021 a été élaboré.</p> <p>En ce qui concerne le haut conseil, une étude juridique est en cours sur les règles de fonctionnement, lesquelles seront présentées par son président lors du prochain conseil exécutif. Des élections partielles pour tenter de pourvoir les sièges vacants seront organisées à l'automne prochain.</p> <p>Le président annonce aussi qu'un temps de rencontre aura lieu avec les clubs ligériens pendant les championnats de France de Parabadminton des 2, 3 et 4 juillet 2021, à Carquefou.</p> <p>Jérôme Careil annonce alors que la fédération va bénéficier d'un poste supplémentaire de CTN, qui permettra d'avoir un directeur de la performance sociale, à partir du 1^{er} septembre 2021. Cette fonction sera attribuée à Hugues Relier, actuel DTN adjoint de la FFEPGV.</p>	

Fin de la séance : 22h30

Mathieu Marie
Secrétaire général adjoint de la FFBaD